



Accusé de réception en préfecture
095-269500501-20230405-D-2023-04-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

2023/1

Département du Val d'Oise
Ville de **La Frette-sur-Seine**

**Conseil d'Administration du centre Communal d'Action Sociale
du 5 avril 2023
Extrait du registre des délibérations
Délibération n° D/2023/4**

Nombre de Membres :
en exercice : 13
présents : 8
votants : 10

L'an deux mille vingt-trois, le 5 avril à 18 heures 30,
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué le
30 mars 2023, s'est réuni à la Mairie au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de
Monsieur Philippe AUDEBERT.

Étaient présents :

Philippe AUDEBERT, Président
Mme Claudine THIRANOS, Vice-présidente
Carole BERGER JACOB, Guy BIGON, Michel BOULESTEIX, Ghislaine CLEMENT, Marie-
José DASSONVILLE, Marie-Hélène GOIX.

Étaient absents excusés : Brice BRUNET, Jean DECROIX, Jean-Michel GARROY
(procuration donnée à Guy BIGNON), Chimina NEGLOKPE et Bernadette VOOGSGERD
(procuration donnée à Philippe AUDEBERT)

Formant la majorité des membres en exercice.

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 15 MARS 2023

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-15.

Après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE**

APPROUVE le Procès-Verbal de la séance du Conseil d'Administration du Centre
Communale d'Action Sociale en date du 15 mars 2023.

Absent à la séance du 15 mars 2023 ne prend pas part au vote :

Michel BOULESTEIX

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont tous les membres présents signé au
registre.

Pour extrait conforme,
Le Président du CCAS

Philippe AUDEBERT

Accusé de réception en préfecture
095-269500591-20230405-D-2023-04-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023